



# **Exposition Locale Championnat de France du Fauve de Bourgogne 4 et 5 Novembre 2023**

## **REGLEMENT**

L'association des Aviculteurs d'Illfurth organise une exposition locale et le Championnat de France du Fauve de Bourgogne dans la salle polyvalente d'Illfurth. Elle est ouverte à tous les aviculteurs amateurs. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser toutes inscriptions jugées contraires à ses intérêts sans donner de motifs.

Les droits d'inscription sont fixés comme suit :

Unité	4 €
Parquet	16 €
Catalogue obligatoire + frais	4 €

### **Programme de l'exposition :**

<b>Jeudi 2 novembre</b>	<b>Enlogement de 14h à 20 h</b>
<b>Vendredi 3 novembre</b>	Opération du jury
<b>Samedi 4 novembre</b>	Ouverture au public de 9h à 18h Inauguration officielle à 17h
<b>Dimanche 5 novembre</b>	Ouverture au public de 9h à 17h Distribution des prix à 17h Délogement à 17h30

Les feuilles d'inscription doivent être remplies lisiblement et envoyées à

**M. CHRETIEN Mathéo – 7 rue Les Roches – 90150 EGUENIGUE**  
**Tél : 07 85 37 54 40                      matheo.chretien.mc@gmail.com**

## **Avant le 20 octobre 2023**

Les animaux peuvent être mis en vente, ce prix devra figurer sur la feuille d'inscription. Il sera majoré de 10% au profit de l'Association.

Le Comité d'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la nourriture et la surveillance des animaux. Il ne pourra être rendu responsable du décès, vol, perte ou dommage quelconque pouvant arriver aux animaux.

Un contrôle vétérinaire sera effectué dès la réception des animaux.

Tous les pigeons et volailles présentées au cours de la manifestation doivent être valablement vaccinés contre la maladie de Newcastle et être accompagnés d'un certificat de vaccination en cours de validité.



NOM de l'exposant : ..... Prénom : .....

## **Feuille pour l'inscription des sujets participant au Championnat de France Individuel**

(inscription de 6 sujets au maximum pour le championnat)

N° de Cage	M ou F	N° de Tatouage (nécessaire à l'enlogement)	Prix de Vente

Le **Championnat de France Individuel** permet d'obtenir les **titres de mâle Champion de France, de femelle Championne de France**. Pour Percevoir les récompenses correspondantes au classement des 15 meilleurs mâles et des 15 meilleures femelles ainsi qu'au Prix d'Elevage, il sera exigé, à l'enlogement, la **photocopie du bordereau d'achat des Cartes d'Origine**. Le **titre de meilleure couleur peut être choisi également parmi les parquets**. Le calcul, pour le classement du **Championnat d'élevage** (Titre de Champion de France d'Elevage), s'effectue sur les **4 meilleurs sujets inscrits dans le tableau ci-dessus**. Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> sujet interviennent pour départager les éleveurs en cas d'égalité. (Voir le règlement du Championnat de France sur le site internet du CFELFB).

## **Feuille pour l'inscription des sujets participant au Championnat des Parquets**

(1 mâle et 3 femelles ou 2 mâles et 2 femelles ou 3 mâles et 1 femelle)

Tous les éleveurs naisseurs membres ou non du CFELFB peuvent concourir pour le Championnat individuel ou de parquets sous réserve de présentation à l'enlogement de la photocopie du bordereau d'achat des CO. La présentation des Cartes d'Origine ne sera pas considérée comme valable. Traçabilité oblige !

### **Parquet 1**

<u>N° de Cage</u>	M ou F	N° de Tatouage (nécessaire à l'enlogement)	Prix de vente

### **Parquet 2**

N° de Cage	M ou F	N° de Tatouage (nécessaire à l'enlogement)	Prix de vente

### **Parquet 3**

N° de Cage	M ou F	N° de Tatouage (nécessaire à l'enlogement)	Prix de vente

### **Parquet 4**

<u>N° de Cage</u>	M ou F	N° de Tatouage (nécessaire à l'enlogement)	Prix de vente

### **Parquet 5**

N° de Cage	M ou F	N° de Tatouage (nécessaire à l'enlogement)	Prix de vente

Les éleveurs du Championnat de France des lapins Fauve de Bourgogne s'engage à respecter le règlement de l'exposition qui accueille en complément de celui du Club de race. Il est rappelé aux éleveurs que suivant l'**Article 7** - Le prix des sujets mis en vente devra être mentionné sur la feuille d'engagement. Ce prix sera majoré de 10% au bénéfice de la Société.

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 22 octobre 2023**